

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU
PARC ÉOLIEN DE L'ÉRABLE**

MÉMOIRE

**DÉPOSÉ AU BUREAU
D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**

PAR

**LYNE FRÉCHETTE
ALAIN MICHEL**

Le 1er Décembre 2009

Monsieur le Président,

Nous sommes un couple résidant à Princeville, mon épouse occupe un emploi à Victoriaville, dans l'industrie agroalimentaire et je suis un technicien en génie industriel de formation et entrepreneur industriel à Princeville.

INTÉRÊT :

Appréciant la vue tout à fait exceptionnel et la nature magnifique de même que la grande quiétude qui règne dans la petite localité de Vianney, nous avons fait l'acquisition mon épouse et moi, voilà plus 4 ans d'une terre agricole, forestière et érablière, située sur les plus hauts sommets, alors nous que envisagions des projets de préretraite et de retraite.

Alors quelle surprise lorsque nous avons entendu parler du projet des Éoliennes de L'Érable qui a suscité pour nous, beaucoup d'intérêt... Nous étions absolument contre le projet au début, menaçant tous les intérêts qui avaient penchés en faveur de l'achat de notre terre à priori.

Par la suite, nous avons radoucis notre position pour en prendre une, disons plus objective, et prendre le temps d'écouter les différents intervenants du milieu à l'égard de ce projet. Et qu'en plus, nos deux voisins latéraux, avaient déjà signés le contrat d'option du promoteur... Alors fallait voir avec objectivité les différentes opinions!

PRÉOCCUPATION 1 :

Ce que nous avons remarqués dès le début du projet et ce qui nous a préoccupés et qui nous préoccupent toujours, c'est le peu d'information donnée, surtout au début du projet et en cours, aux gens qui résident en permanence la région et qui n'ont pas été sollicités pour un contrat d'option pour ce projet. On doit respecter ces gens car je crois qu'eux aussi avaient leurs mots à dire dans ce projet, car tous ces gens vivent et habitent depuis très longtemps dans la région concernée et vont avoir à vivre encore longtemps pour la plupart, avec toutes les conséquences que ce projet apporte. L'information est venue d'une façon beaucoup trop tardive et à un stade très avancé du projet pour ces gens, laissant ces gens dit " locaux", quelque peu à l'écart dans l'avancement du projet, d'ou ils ont eu comme seule réponse à leurs inquiétudes, que le promoteur du projet promettait un don volontaire à la municipalité concernée, et qu'ils étaient pour bénéficier aussi, d'une somme d'argent globale, remis toujours à la municipalité, pour " l'acceptation sociale" du projet, par le milieu habité...

Nous ne croyons pas que l'information tardive et la mise à l'écart de ces gens, est acceptable justement, de la part de la population locale. On doit respecter les règles de la démocratie, puisque nous y vivons!

Soyons donc respectueux envers tout les gens concernés sans exception! On ne peut faire avaler un projet de la sorte au travers de la gorge des citoyens, si ils n'en veulent pas... Un petit référendum, un vote de ces gens du milieu, aurait été apprécié je crois, avant d'embarquer les résidents pour 20, 40 et peut-être 60ans avec des éoliennes dans leurs cours...

Sans compter que cette situation d'information sélective du début de projet a provoquée, de nombreux conflits entre les gens de ce milieu et qu'il vont malheureusement laisser, des divisions permanentes profondes entre ces mêmes gens qui vivent ensemble depuis tant d'années.

PRÉOCCUPATION 2 :

Ayant assisté à la séance d'information et de questionnement de la première partie des Audiences du BAPE sur les questions de problèmes possibles mettant en cause, le bruit, la faune, la flore, l'eau potable et la santé humaine, nous avons été quelque peu rassurés par tous ces spécialistes, à la lumière de ce que l'on connaît présentement sur ces points.

Cependant, un point connu et majeur qui nous préoccupent au plus haut point, ressort et demeure toujours sans réponses ou alternatives valables et qu'en plus sur ce point, tout le monde semblent s'entendre sur la cause à effet, aussi bien par le promoteur du projet, que la population concernée ou pas, c'est la dégradation des paysages, par l'implantation d'éoliennes gigantesques installées sur les plus hauts sommets de la région et qui sont très difficilement camouflables ou atténuables dans leurs ensembles ou en partie dans l'unes des plus belles régions du Québec reconnue pour ses paysages agro-forestier .

Et ce, pour une période minimale de 20 ans. Et sans vouloir faire l'autruche, nous comprenons très bien qu'une fois les éoliennes installées une première fois, des mandats subséquents de 20 ans à répétition, dans l'espace temps, seront sans doutes alloués. Donc c'est un élément qui a une implication majeure sur le milieu et la qualité de vie des gens de la région, et ce, pour des décennies à venir.

Cet élément préoccupant, nous amènent à peser le pour et le contre de la question à savoir : **Sommes nous vraiment prêts présentement, à faire de la production d'électricité par éoliennes au détriment de nos beaux paysages locaux en milieu habité?**

SUGGESTION :

D'abord nous admettons que l'énergie éolien avec l'énergie solaire sont les énergies ayant le moins d'impact à l'heure actuelle, sur l'environnement. Donc la base du projet éolien est bonne pour le développement durable.

Étant donné la chance que nous habitons au Québec, la 1^{ère} province en importance en terme de grandeur de superficie de territoire au Canada et que notre dit "territoire" est en grande majorité "non habité", ne serait il pas préférable et plus logique, de **prioriser ce territoire dit "non habité"** au Québec, pour l'implantation des éoliennes?

Plutôt que de les implanter en milieu habité, en acceptant, la dégradation incroyable du paysage, d'une des plus belle région du Québec, qui disons le, est aussi une perte commune pour tous les citoyens sans exception, de la Belle Province, affectant de plus, grandement, la qualité de vie de sa population local et régionale.

Soyons donc très prudent avec des décisions de telles sortes qui vont priver la région de ces paysages splendides et ce, pour très très longtemps, une denrée rare aujourd'hui, qui je pense, que le Québec ne peut se priver, à l'heure actuelle...

COMMENTAIRES :

Des mauvaises décisions énergétiques sont au cœur de nos préoccupations les plus palpables, pensons donc à l'usine de cogénération de Bécancour située à environ 80 km. du présent projet et d'une capacité de 550 mégawatts ouverte en 2006 et fermée après seulement 1 an et quelques mois d'opérations et qui est toujours fermée à ce jour, qui Hydro Quebec doit payer en plus, des redevances dues à l'arrêt de la centrale de plusieurs dizaines de millions chaque année, au promoteur du projet... Tous les citoyens du Québec paient pour cette mauvaise décision, et continuerons de payer encore très longtemps pour ce projet qui a coûté plusieurs centaines de millions de dollars. Le côté positif cependant de ce projet de cogénération, et dont nous pouvons quand même trouver une certaine consolation, est 'Que c'est juste de l'argent'!

Oui en effet, aucuns paysages dévastés avec 550 mégawatts, oui d'accord aussi avec un peu plus de gaz à effet de serre, mais quand on pense que pour la cinquième de cette puissance, (100 mégawatts), nous sommes prêts cette fois ci, en plus de l'argent, à sacrifier nos paysages exceptionnels et la qualité de vie de ce milieu habité, et ce, pour très longtemps encore. Ca donne à réfléchir!

Une autre question qui peut demander réflexion aussi, supposons par exemple que la région de l'Estrie ait eu un potentiel éolien, pensez-vous que la population locale et régionale Estrienne aurais vu d'un bon œil l'implantation de ces gigantesques éoliennes? Je pense que poser la question c'est y répondre! Et plus est, dans le fond quelle est la différence entre nos paysages et ceux de l'Estrie, mis à part les lacs plus abondants en Estrie? Nous croyons que le reste, se ressemblent, et de beaucoup...

POSITION :

Pour nous la réponse est sans équivoque, nous devons respecter la démocratie et éviter à tout prix de mettre en péril notre qualité de vie, nos paysages magnifiques, mais par contre, en continuant à privilégier le développement durable par l'énergie éolienne aux endroits où il sera vraiment durable soit, 'en milieu non habité', en minimisant au maximum l'impact sur les gens et tout la nature qui nous entoure.

Vous savez, lorsque nous aurons épuisés toutes les autres sites à potentiel éolien en milieu 'non habité', le potentiel éolien de notre région sera toujours là! Dans 40, 60 ans... Et à ce moment là seulement, nous pourrions évaluer de nouveau la pertinence d'un projet éolien en milieu habité. Peut être aussi que la technologie aura avancer et que des éoliennes plus petites et plus efficaces seront disponibles à ce moment là, afin de diminuer l'impact visuel en milieu habité ou peut être aussi, que nous aurons avancer au niveau solaire ou autre, et que nous en aurons carrément plus besoin non plus. C'est à voir...

Cependant nous croyons que pour l'instant, la décision d'aller de l'avant avec un projet éolien en milieu habité, est précipitée et ne respecte pas l'ordre logique des priorités du développement durable.